



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU
TRAVAIL

Déposé le : 2015. 11. 05

No. : CEF 090

Secrétaire : (H)

Le 8 octobre 2015

Monsieur Alexandre Laberge-Ayotte

Montréal (Québec)

N/Réf. : Établissement n° 284675
Appellation : APPART COOP
Adresse .

, Montréal

Objet : Attestation de classification provisoire et trousse de bienvenue

Monsieur,

La Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) vous souhaite la bienvenue.

La CITQ a bien reçu et validé tous les documents requis pour l'ouverture de votre dossier de classification. En attendant de recevoir la visite du classificateur, une attestation de classification provisoire de la catégorie « résidences de tourisme » vous est émise par la présente pour l'établissement mentionné ci-dessus.

Veuillez trouver dans la trousse ci-jointe :

le guide de classification de votre catégorie d'établissement,
cet ouvrage de consultation contient tous les critères d'évaluation s'appliquant à votre établissement et des explications importantes sur le fonctionnement de la classification.

Nos guides sont le fruit des nombreuses recherches et consultations menées régulièrement auprès du milieu et du public voyageur. Voilà pourquoi nous aimerions vous rappeler que sa reproduction est interdite, en tout ou en partie, à moins d'une autorisation écrite et préalable de notre part.

des bulletins *info CITQ* et un signet portant l'adresse du site Web de la CITQ, outils à valeur ajoutée qui offrent une foule de renseignements sur la classification et sur les enjeux reliés à la gestion d'un établissement d'hébergement touristique. Notre site Web comporte en outre un espace réservé exclusivement aux exploitants. Pour accéder à celui-ci, vous aurez besoin de votre numéro d'établissement (284675) et de votre numéro d'exploitant (707712) comme mot de passe.

La CITQ a également mis sur pied des services de scénarisation qui peuvent vous aider à atteindre le niveau de classement recherché. Pour en savoir davantage sur ces services, communiquez avec Mme Karine Gendron votre agente de relations avec les exploitants en composant le 450 679-3737 (Montréal et les environs) ou le 1 866 499-0550 (aucuns frais), poste 234. Elle sera heureuse de répondre à vos questions sur la classification de votre établissement.

La CITQ vous remercie pour de votre collaboration.

Dans l'espoir que vous obtiendrez tout le succès espéré, nous vous prions d'accepter, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général,



Michel Rheault

MR/aa

p. j. Trousse de bienvenue



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

AVIS IMPORTANT

LA CITQ DÉSIRE VOUS RAPPELER QU'ELLE A L'OBLIGATION DE VISITER CHAQUE ÉTABLISSEMENT À TOUS LES DEUX ANS, TEL QUE PRESCRIT PAR LA LOI SUR LES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE.

LA CITQ FAIT APPEL À VOTRE COLLABORATION ET VOUS DEMANDE DE BIEN VOULOIR RESPECTER LE RENDEZ-VOUS FIXÉ PAR LE CLASSIFICATEUR. SI VOUS NE POUVEZ ÊTRE PRÉSENT, VEUILLEZ DÉLÉGUER UNE PERSONNE QUI POURRA DONNER ACCÈS À VOTRE ÉTABLISSEMENT.

LE FAIT QUE VOTRE ÉTABLISSEMENT SOIT OCCUPÉ PAR DES LOCATAIRES NE PEUT CONSTITUER PAR AILLEURS UNE RAISON VALABLE POUR REFUSER LA VISITE DU CLASSIFICATEUR. LA CITQ TIENT À VOUS ASSURER À CE PROPOS QUE VOTRE CLIENTÈLE SERA TRAITÉE AVEC TACT ET RESPECT.